



Edito

Numéro 7 - mai 2021

Chères Vinoliennes, Chers Vinoliens,

Le printemps est arrivé - la belle saison ! Il souhaite nous apporter ses couleurs, ses parfums, ses ciels bleus et le soleil retrouvé après quelques froideurs et averses.

Il nous faudra, cependant, reporter un peu l'insouciance qui l'accompagne habituellement, la liberté, les réunions qui le caractérisent après un hiver contraint.

Comme l'an dernier, nous devons encore rester très vigilants.

Une solution s'offre à nous... pour un retour à une vie « libérée » : la vaccination !

Votre santé et votre bien-être nous tiennent à cœur. N'hésitez pas à vous inscrire au fur et à mesure de l'âge accepté dans les nouvelles dispositions.

Nous avons, pour nos aînés, appelé, pris des rendez-vous, véhiculé celles et ceux qui n'ont pas de possibilités de mobilité. Nous remercions aussi les Vinoliens qui nous ont accompagné dans cette démarche. Nous essayons, par ailleurs, de rassurer les anxieux encore réticents à la vaccination.

Vaccinés ou non vaccinés, continuez à respecter les gestes barrières : masques - lavage des mains - distanciation, leur importance est primordiale.

Prenez soin de vous encore pour que nous puissions le plus rapidement possible nous retrouver et partager des moments de convivialité tant attendus !

Bien sincèrement

Le Conseil Municipal

Naissances

Milane LENFANT, le 2 février - Charlotte BASEDEN, le 22 février
Constance GOUPILLON, le 5 mars

Décès

Gabriel BRAUT 05/07/1925 - 08/03/2021
Raymonde DEPRez veuve LEFORT 14/02/1925 - 31/03/2021
François THIERRY - 22/07/1966 - « FANFAN » nous a quittés le 27 mars dernier.

Membre de notre liste aux élections municipales, dès notre arrivée à la gestion de notre mairie, il s'est investi aux côtés de notre équipe et du service technique pour une gestion de proximité. Nous le remercions pour ses actions. Il nous manque et nous manquera, mais nous saurons garder les meilleurs souvenirs.



Commémoration du 8 mai 1945

Un dépôt de gerbes aura lieu en petit comité compte tenu des dispositions sanitaires.

La commémoration du souvenir des déportés sera honorée en même temps.



Permanence des élus

Tous les samedis de 10h à 12h, hors vacances scolaires, des élus vous reçoivent en mairie, sans rendez-vous, en respectant les mesures sanitaires.

Médiathèque

Votre Médiathèque « essentielle » vous rappelle ses horaires d'ouverture :

Mardi : 14h30 - 17h30
Mercredi : 14h30 - 17h30
Vendredi : 14h30 - 17h30
Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h



Notre village, notre histoire



Si nous allions faire un petit tour du côté de Saint-Firmin...

Quatre « bistrots-épiceries » accueillait nos habitants pour des moments de convivialité.



Le CAFÉ-ÉPICERIE « Maison FROMENT », le plus près de l'église



Le CAFÉ BARBIER qui était tenu par la famille BRULÉ.



Le café de Rose NOLAN

Une buvette à la sortie de Saint-Firmin, face à la place de la fête, tenue par la famille VERDIER. (Nous n'en avons pas trouvé de photo malheureusement)



Dans la Rue Georges DAUCHY se trouvait également une ÉBÉNISTERIE gérée successivement par Monsieur LOUBIERE puis Monsieur LEFEBVRE.



Une autre vue de la rue de Senlis



Une BLANCHISSERIE existait sur les bords de la Nonette.

Toujours à Saint-Firmin. . . UN CHAMPION dans notre village !



Joseph WASKO est né le 28 novembre 1931 à VINEUIL-SAINT-FIRMIN, et habite toujours dans notre beau village.

Il fut **cycliste professionnel** dans les équipes ALCYON-DUNLOP (1956/1958), BOBET-BP-HUTCHINSON (1959), MERCIER-BP-HUTCHINSON (1960/1965).

Vainqueur de nombreuses courses il participa à 2 « TOUR DE FRANCE » où il prit de belles places d'honneur dans plusieurs étapes et termina 38e du classement général en 1960 et 24e en 1961. Il compte à son palmarès plus de 150 prix obtenus entre 1950 et 1965.

Toutes nos félicitations vont à Joseph WASKO. Nous sommes très fiers de compter un tel champion cycliste dans notre village.



Nos plus petits sur les traces de notre champion

Nous avons installé des râteliers à vélo devant l'école Maternelle. Déjà des utilisateurs ravis qui apprécient, tout comme leurs parents, la circulation douce dans le village.

Restauration scolaire

Une inspection, à l'improviste, des services Vétérinaires, pour vérifier le respect de l'hygiène et de la sécurité au restaurant scolaire a eu lieu le 2 février 2021.

Résultat : Une appréciation optimum au niveau de l'hygiène.

Merci à Viviane DEMETZ, fière de ce diplôme, et à Séverine SCHUERMANS, toutes deux en gestion de ce service pour nos enfants. Merci aussi à Rézika MEDANI et Victoire MAKITOU qui sont présentes lors des services.



Mai à vélo



Initiée par le Ministère de la Transition écologique et le Ministère des Sports, nous participerons aux côtés d'autres communes de l'Aire Cantilienne à cette manifestation.

Nous vous proposons une rando-vélo de 8/10 kilomètres à découvrir à la portée de tous et uniquement en forêt de Vineuil-Saint-Firmin.

L'itinéraire sera disponible en mairie dès le 3 mai. À VOS BICYCLETTES !!!



Rappel sur la gestion des déchets



BAC GRIS

Le couvercle du bac gris doit être fermé. Les sacs au sol ne seront pas collectés, à l'exception des sacs rouges avec le logo de l'Aire Cantilienne.



BAC JAUNE

Les déchets recyclables doivent être déposés en vrac et non dans des sacs. Les gros cartons présentés au pied du bac jaune ne seront pas collectés.



VERRE

Vous disposez de 3 conteneurs sur la commune vous permettant d'évacuer et de recycler le verre.
Rue de la Duchesse de Chartres :
- Entrée du square André HIET
- Bois coupé
Rue Georges Dauchy :
- Près des jardins familiaux



DÉCHETS VERTS

Valorisez vos déchets plutôt que de les jeter. Optez pour :

Le compostage

Le paillage en broyant vos branches

Le mulching : technique de tonte où l'herbe n'est pas ramassée, mais pulvérisée et redéposée sur la pelouse, ce qui enrichira votre sol.



COLLECTE EN PORTE A PORTE
Vos déchets de jardin doivent être présentés soit dans des bacs à roulettes NF jusqu'à 360 litres, soit dans des sacs biodégradables. Ils ne doivent pas être déposés dans les bacs gris "pucés" ni dans les bacs jaunes. La collecte des déchets verts est limitée à 1100 litres ou 11 sacs biodégradables.



Les branchages doivent être mis en fagots et ne pas dépasser 1,80m de long.

Déchets verts refusés à la collecte

Les déchets verts présentés à la collecte dans des sacs plastiques, les souches, la terre et les branches d'un diamètre supérieur à 5 cm ne seront pas collectés.

Ils doivent être apportés en déchetterie.



Une application gratuite "Guide du tri"

de Citeo vous permet de bien trier en fonction du lieu où vous vous trouvez : vous obtenez instantanément et de façon géolocalisée la consigne de tri adéquate pour chaque emballage.

Téléchargez l'appli sur :

<https://www.consignesdetri.fr/>

Le saviez-vous ?

L'Aire Cantilienne vous aide dans l'achat d'un équipement permettant de réduire les déchets verts (site CCAC).

Composteur, tondeuse mulching ou kit mulching à adapter sur votre tondeuse, broyeur de végétaux, tout autres équipements de réduction des déchets fermentescibles (lombricompost, broyeur de cuisine...)

Cette aide sera d'un montant de 15€ à 100€ en fonction de l'équipement.

<https://www.ccac.fr/actualite/reduction-des-dechets-fermentescibles-la-ccac-vous-soutient-aide-a-achat/>

Nous vous rappelons que dans un souci d'hygiène, de sécurité et de respect de votre voisinage, les bacs de déchets ne doivent pas séjourner sur la voie publique plus de 24 h.



Maintien de l'ouverture des déchetteries

Le service public de déchetteries répond à un besoin essentiel de salubrité publique, c'est pourquoi les installations vous accueillent :

Du mardi au samedi : 9h à 12h et 14h à 18h et le dimanche : de 9h à 12h

Le respect des gestes barrières reste de rigueur. La présentation de votre carte d'accès continue à se faire sans contact et les agents ne manipulent en aucun cas vos déchets. Le port du masque est obligatoire et le port de gants reste fortement recommandé.

Nous vous rappelons que vos déchets doivent impérativement être triés par catégories avant d'être apportés en déchetterie.

À la suite des annonces gouvernementales du 31 mars 2021 et à cause de la circulation du virus, des perturbations du service des déchetteries sont à prévoir dans les prochaines semaines. Des fermetures ponctuelles pourraient intervenir.



Nous vous invitons à consulter le site Internet www.smdoise.fr ou la page Facebook du SMDO avant de vous rendre en déchetterie afin d'éviter tout déplacement inutile. Cette page sera mise à jour, à chaque fois que cela sera nécessaire, en fonction des informations

Le SMDO fait le maximum pour limiter les fermetures des déchetteries et vous remercie pour votre compréhension.

SMDO : 03 44 09 67 11

Parc Naturel Régional Oise - Pays de France - Version 2021

Le 18 janvier dernier, Le Parc Naturel Régional (PNR) Oise-Pays de France a vu son classement renouvelé par le Premier Ministre pour une durée de quinze ans après une longue période de révision de sa Charte.

Le renouvellement du classement s'accompagne d'une extension du Parc qui passe de 58 à 70 communes avec 4 nouvelles communes dans l'Oise et 12 supplémentaires dans le Val d'Oise.

Concrètement, pour ce qui concerne notre village, le Parc a financé, l'an dernier, à hauteur de 70% les travaux de rénovation du premier bâtiment du Jeu d'Arc, (une deuxième phase est prévue en 2022).

Il nous accompagne aussi dans la gestion des arbres, du fleurissement et l'installation d'une aire écologique sur le stade.

Le Président réélu le 8 mars dernier est Patrice MARCHAND, maire de Gouvieux et à l'initiative dès le début de la création de ce parc régional.

Patrick BARRETT et Laurence BERGHGRACHT sont les délégués de la commune.

Corry NEAU, en sa qualité de conseillère départementale, siège au Bureau du Parc.



Notre-Dame de Paris

Pour retrouver les bois originels utilisés, sept chênes ont été coupés dans la forêt de Mouchy (Oise) près de La Boissière-en-Thelle.

Ils seront débités « gracieusement » par la scierie DUPRIEZ, de Vineuil-Saint-Firmin.

Ils participeront à la reconstruction de ce que certains appelaient « la forêt », c'est à dire la charpente de cette grande et belle cathédrale. Nous en sommes très fiers.



Vols d'opportunités, méfiez-vous de vous-même !

Dans son article 311-1, le Code pénal français définit le vol comme étant « la soustraction frauduleuse de la chose d'autrui ».

Le vol d'opportunité découle d'une situation par laquelle le vol a été facilité. Il s'agit souvent de l'imprudence ou de la négligence de la victime.

L'auteur agit devant l'évidente simplicité (accès à des locaux par une entrée non fermée ou par une sécurité moindre, véhicule non verrouillé, objets visibles de l'extérieur laissés en évidence).

Ne leur facilitez pas la tâche...

Afin de prévenir ce type de méfaits, il peut être opportun d'appliquer quelques mesures simples :

- Procédez systématiquement à la fermeture de vos portails, habitations, dépendances.
- Photographiez vos biens de valeurs, enregistrez les numéros de série et la référence de vos matériels.
- Stationnez dans la mesure du possible vos véhicules à l'intérieur de votre propriété (ce qui fera de la place dans la rue pour les maisons sans garage) et verrouillez-les.
- Ne laissez aucun objet apparent à l'intérieur de vos véhicules.
- Protégez les accès par l'installation de détecteurs de présence ou d'alarme.

Un renseignement même anodin peut être utile aux enquêteurs.

Si vous êtes témoin d'un vol, d'un cambriolage ou de manœuvre de repérage ne prenez aucun risque, mais relevez un maximum de renseignements (signalement



des auteurs, immatriculation, marque et modèle du véhicule).

Faites remonter l'information à votre « référent de quartier » ou à la brigade de Gendarmerie en composant le 17.

Le groupement de Gendarmerie de l'Oise s'est doté du nouvel outil informatique : l'application « **PanneauPocket** ». La municipalité de VINEUIL-SAINT-FIRMIN a choisi de relayer les informations de ce nouvel outil.

Message d'alerte « escroquerie »

Les escroqueries aux numéros téléphoniques surtaxés.

L'arnaque consiste à inciter des usagers à composer des numéros de téléphone surtaxés pour des motifs divers (réception de colis, procédure administrative, gagnant d'un jeu...).

Le but étant ensuite de maintenir la personne en ligne le plus longtemps possible pour la faire payer un maximum, sans qu'elle ne s'en aperçoive.

Les escroqueries à l'emploi.

L'arnaque consiste à proposer un emploi. La victime reçoit un chèque (avance sur salaire, frais...), et le montant est supérieur à une demande d'achat de bien ou de service.

Le surplus doit être remboursé au faux employeur par le biais de coupon PCS ou par Western Union.

La personne découvre ensuite que le chèque reçu est volé. La victime se trouve donc lésée de la valeur du remboursement qu'elle a versé à l'escroc.

Offre de stage

Face à la crise sanitaire, la Gendarmerie Nationale souhaite accompagner les jeunes en proposant des stages non rémunérés, au sein de l'état-major de groupement de l'Oise à BEAUVAIS.

Vous êtes étudiants en : Addictologie - Éducation spécialisée - Logistique - Magasinage - Comptabilité - Immobilier - Ressources humaines

N'hésitez pas à candidater (CV + lettre de motivation) à l'adresse :

sap.ggd60+1000jeunes@gendarmerie.interieur.gouv.fr



Cimetière militaire



*« Il a fait peau neuve.
Nous remercions les agents
du service technique pour
cette belle réussite. »*



Des poules et un bouc



Le poulailler, situé au cœur du service technique, conçu et fabriqué par les agents du service technique, accueille de nouveau quelques poules. Un Bouc leur tient compagnie depuis peu. Ne vous étonnez pas si vous le voyez « tondre » écologiquement dans certains lieux de la commune !

Nouveaux potelets

Nous avons poursuivi l'installation de potelets Place d'Aumale et Avenue de Verdun avec l'association d'insertion professionnelle « Un Château pour l'Emploi ».

Une troisième phase consistera en l'installation de barrières d'accès à la fois sur la Place d'Aumale et en bordure de l'Allée Verte.



Bienvenue dans la communauté
TERRE DE JEUX 2024



Terre de jeux 2024

Nous avons répondu à un appel à candidature et notre commune est maintenant labellisée « TERRE DE JEUX 2024 ». Nous sommes ainsi dans la boucle de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques qui se tiendront à Paris en 2024. Dans ce cadre, nous nous sommes engagés à :

- Partager les grands moments de célébrations ;
- Mettre plus de sport dans la vie de nos administrés à commencer par les plus jeunes ;
- Promouvoir la pratique sportive comme un outil de bien être, de santé ;
- Favoriser la découverte d'activités sportives nouvelles ;

Nous sommes à l'écoute de vos idées – individuels, associations, écoles pour mettre en place des animations (par exemple des courses « olympiques » entre classes sur le stade).

N'hésitez pas à déposer en mairie vos suggestions et votre envie de participer à ces événements, les bénévoles sont les bienvenus.



Guide des professionnels de Vineuil-Saint-Firmin

Nous souhaitons éditer un **guide des activités professionnelles présentes dans notre commune**. Il sera à disposition en mairie comme le guide des associations.

Si vous souhaitez y figurer, nous vous remercions de nous faire parvenir en mairie un texte de 3 lignes, en police de caractères « arial 12 », ainsi qu'une photographie ou un logo ou encore une illustration de votre domaine professionnel sur notre adresse mail : mairie@vineuilsaintfirmin.fr. Le délai de retour est fixé au 31 mai 2021.



Boîtes aux lettres

Deux nouvelles boîtes aux lettres sur pied prochainement !

La boîte aux lettres située dans la rue de Senlis sera transférée à l'entrée de la rue Georges Dauchy, près de la cabine téléphonique, pour laquelle nous ne désespérons pas de voir enfin résolu son déraccordement pour la transformer en Boîte à Livres.

La circulation, la traversée de la rue de Senlis pour y accéder représentaient un danger à la fois pour nos habitants mais aussi pour la préposée de La Poste. La boîte aux lettres se trouvant près de la Mairie sera également déplacée, afin de ne plus occasionner d'arrêts inopinés au niveau du carrefour du cours Victor Ferraud avec la rue de la duchesse de Chartres. Sa remplaçante prendra place devant l'ancienne Poste.



Cave de la mairie

Nous avons assaini et aménagé la cave de la mairie. Une main courante nouvellement installée permet désormais descentes et montées en sécurité. Des rangements ont été positionnés pour nos besoins en matière de stockage de produits d'entretien et divers. L'association « Les petits vinoliens » a pu aussi, dans une des pièces, disposer son matériel dans de meilleures conditions.

Trottoirs mais pas crottoirs

Munissez-vous de la parfaite panoplie du ramassage des besoins de votre chien lors de vos promenades afin de garder les rues et trottoirs propres. Ce serait bien également de penser à cette propreté aux abords en herbes ou boisés des écoles et des aires de jeux. C'est une question de respect et de civisme. Merci par avance.



Infos Mairie



Mairie de Vineuil-Saint-Firmin - 1, rue de la Duchesse de Chartres 60500 Vineuil-Saint-Firmin
Tél. : 03 44 57 06 05 / mairie@vineuilsaintfirmin.fr / www.vineuilsaintfirmin.fr

Horaires d'ouverture au public : lundi et vendredi de 8h30 à 12h - mercredi de 8h30 à 11h30 - mardi, jeudi de 14h à 16h - le premier samedi non férié de chaque mois de 10h à 12h.

Directeur de la publication : François Lanceraux - Comité de rédaction : Corry Neau, Jean-Marc Vincenti, Patrick Barrett - Directrice artistique : Élodie Angeles - Imprimé par Luca Bos sur Papier certifié PEFC.